



**Nuageux et plus doux**  
Vallée d'Ottawa et région de Montréal  
Nuageux; plus doux; quelques orages.

Canadienne

TROISIEME ANNEE - N 281

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1902

LE NUMERO, UN CENTIN

## UNE ARRESTATION MOUVEMENTEE

### Les détectives, revolver au poing, poursuivent des voleurs à travers les rues de New-York

New-York, 13.—Trois détectives qui se trouvaient sur un tramway de la 28e rue remarquèrent hier matin qu'un des voyageurs essayait d'insulter sa main dans les poches de ses voisins. Ils résolurent de l'arrêter immédiatement. Mais le "pick-pocket", qui avait avec lui deux compagnons, profita de l'engorgement du car pour s'esquiver, et prenant ses jambes à son cou s'enfuit dans Madison square, ayant ainsi que ses deux compagnons, les trois détectives à leurs trousses. Ceux-ci pour effrayer les voleurs et les obliger à s'arrêter sortirent leurs revolvers et tirèrent en l'air plusieurs coups de feu. Cette habile manœuvre n'eut d'autre résultat que d'activer la fuite des voleurs et d'attirer sur les pas des détectives une foule énorme. En dépit de leurs revolvers ils seraient probablement restés bredouilles si un passant qui se

trouvait au coin de la 24e rue et de Madison avenue n'avait avec une décision digne d'éloges profité du moment où l'un des voleurs passait à côté de lui dans un mouvement de recul pour lui assener derrière l'oreille un coup de poing qui l'étendit sur le sol.  
Les détectives conduisirent immédiatement leur prisonnier au tribunal de Jefferson Market où il fut interrogé par le juge Barlow. L'homme a déclaré se nommer John Woods, mais a refusé de donner son adresse, ni celle de ses compagnons qui ont réussi à s'échapper dans la "rue aveugle". Les détectives ont déclaré que cet homme est un "pick-pocket" bien connu dont la photographie figure à la "Rogues' Gallery" sous le No. 5.931. Le prisonnier s'étant remis en marche, les détectives ont été renvoyés au poste central de la police, où son identité sera constatée.

## QUATRE HOMMES TUES, QUARANTE BLESSES

### Dans une explosion en Pennsylvanie. On s'attend à la mort prochaine de plusieurs des victimes

Lebanon, Pa., 13.—Quatre hommes ont été tués et quarante autres ont été plus ou moins gravement blessés par l'explosion d'une chaudière dans les usines de l'American Iron & Steel Manufacturing Company, aujourd'hui. Neuf fours à puddler ont été démolis et le feu de ces fours s'étant communiqué aux débris est venu mettre le comble au désastre. Des milliers de personnes ont été attirées sur la scène

et des personnes et des enfants en pleurs faisaient des efforts désespérés pour obtenir des nouvelles de leurs proches. L'excitation était intense. On a mandé des médecins, des gardes-malades et des ambulances. Les blessés ont été transportés dans les bureaux de la compagnie, où on leur a donné des soins. Plusieurs des blessés mourront avant le jour. On ne connaît pas la cause de l'explosion.

## UN FAMEUX COUP DE FILET

### Soixante prisonniers, dont un maire et un marquis

Londres 13.—Une dépêche de Rome dit que la police Sicilienne qui depuis longtemps cherche à capturer un fameux brigand nommé Vazzalone a, hier, fait un "raid" dans le district de Cammarata, dans la province de Girgenti, et a fait soixante prisonniers, parmi les-

quels sont un marquis, le maire, plusieurs médecins et avocats. Pendant le coup de main un propriétaire nommé Lino s'est barricadé dans son manoir et a tiré sur un gendarme et l'a tué et en a blessé un autre. Vazzalone n'a pas été capturé.

## GRAND INCENDIE A CHARLOTTETOWN

### C'est le plus désastreux qu'il y ait eu depuis des années

Charlottetown, I. P.-E., 13.—Le feu a balayé le bas de la rue Queen, de bonne heure, ce matin.  
C'est l'incendie le plus désastreux qui depuis le grand feu d'il y a trente ans.  
Le feu a pris dans le troisième étage de la fabrique de tabac Riley, mais on n'en connaît pas la cause. Le grand édifice en briques, à quatre étages du coin des rues King et Queen, appartenant à Walsh et Owen, a été

complètement vidé. Pertes \$20,000, pas d'assurance. Il était occupé par trois maisons de commerce. La fabrique de tabac de M. T. B. Riley a aussi été complètement détruite avec son contenu.  
Pertes \$30,000 Assurance \$11,000. L'épicerie de gros de M. E. J. T. Pearson a essuyé \$500 de pertes. Assurance \$200. Dillon et Spillet ont des dommages pour \$1500 couverts par l'assurance. M. F. R. Carvill, \$1,600, couverts par l'assurance.

## LA FIN DE LA REVOLUTION VENEZUELIENNE

### Le général Matos s'enfuit à Curaçao

Willemstad, Ile de Curaçao, 13.—Le général Matos, chef des révolutionnaires de la Vénézuéla et son fils sont arrivés ici à cinq heures aujourd'hui. Ils sont venus dans un petit bateau à

bord duquel ils ont quitté Tucucos hier soir. Le général Matos est bien malade. Une foule considérable a été témoin de son arrivée qui a provoqué des démonstrations variées.

## LA SITUATION AU MAROC

### La situation s'aggrave. L'Angleterre envoie des croiseurs surveiller les intérêts de ses nationaux

Gibraltar, 13.—Les croiseurs anglais "Pactolus" et le "Prometheus" sont partis d'ici pour Tetuan, Maroc.  
Londres, 12.—Le correspondant du "Times" à Fez rapporte du récent soulèvement au Maroc, dit que les troupes de vingt des partisans du prétendant au trône ont été clouées aux portes de la ville, à Fez.  
Gibraltar, 12.—En conséquence des désordres sérieux qui ont éclaté à Tétouan (Maroc), un paquebot-poste est

partis d'ici pour Tetuan, Maroc.  
Madrid, 12.—Les désordres de Tétouan ont été provoqués par une révolte des Kabyles, à la suite du refus, par le gouverneur de Tétouan de libérer certains prisonniers kabyles, parmi lesquels le meurtrier d'un Anglais. Ces hommes terrorisent la ville et ses faubourgs et attaquent les caravanes sur la route de Tétouan à Tanger.  
Le bruit court à Madrid qu'un croiseur anglais a reçu l'ordre de se rendre à Tétouan pour protéger les étrangers.

## L'Association des Banquiers

Toronto, 13.—L'association des banquiers a élu les officiers suivants: Présidents d'honneur, Lord Strathcona et M. Geo. Hague, Montréal; président, E. S. Clouston, Montréal; vice-présidents, H. Stikeman, Banque British North America, J. A. Prendergast, Banque d'Amérique, Geo. Burn, Banque d'Ottawa, comité exécutif, B. E. Walker, Banque de Commerce, Jas. Fyche, Banque des Marchands, D. H. Wilkie, Banque Impériale, Thos. McDonnell, Banque de Québec; Jas. McKinnon, Banque des Cantons de l'Est; W. E. Stewart, Banque du Nouveau-Brunswick; Jas. Elliott, Banque Moisons; P. Lafrance, Banque Nationale, H. C. McLeod, Banque de la Nouvelle-Écosse, T. G. Brown, Banque Dominion et E. L. Pease, Banque Royale.

## Bonin est Malade

Slatersville, R.-I., 13.—William G. Bonin, qui a tué son père à coups de revolver, le 21 septembre dernier, et qui attend son procès pour homicide involontaire, est malade, chez sa mère, d'une attaque de fièvre typhoïde.  
On dit que son état est très grave, qu'il inspire même des inquiétudes à sa famille.

## PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Optique et transporté son bureau au No. 500 RUE ST-DENIS, près du Carre St-Louis.  
Heures de consultation: 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell 1246. 216-Z. A. 3m.

## DEFIEZ-VOUS DE L'ALLEMAGNE!

### Un article sensationnel du "Spectator." La grande revue anglaise conseille à ses compatriotes "d'isoler" le pays du Kaiser

#### La tactique de Guillaume, dit-elle est: Votre alliance...ou la vie!

Londres 13.—En dépit des témoignages d'affection que Guillaume II prodigue à son oncle Édouard, il ne semble pas que les relations tendent à s'améliorer entre l'Angleterre et l'Allemagne. On a lu les plaintes formulées par le comte Wolff-Metternich, ambassadeur d'Allemagne à Londres, au sujet du mauvais vouloir que témoignent à son pays le gouvernement et le peuple anglais, ainsi que la riposte moitieuse et moitié vinaigre de l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, rappelant qu'il y a deux ans une alliance des deux nations, avec les États-Unis en tiers, qui paraissait à la veille d'être réalisée, avait été publiquement répudiée par le comte de Balow.  
Mais voici qui n'est pas moins significatif: un des organes anglais qui traitent avec le plus d'autorité les questions de politique extérieure, le "Spectator", est revenu sur une thèse qu'il a déjà soutenue, dans des articles dont le retentissement a été considérable, à savoir: que l'empereur allemand est le plus redoutable ennemi de la nation britannique, qu'il ne la ménage, comme on l'a vu faire lors de la visite refusée du président Kruger et de la non-réception des généraux boers, que pour endormir sa vigilance aussi longtemps qu'il ne se sentira pas en état de la battre sur mer, mais que son succès, est, en fin de compte, assuré, qu'elle, du moins de guerre entre elle et l'Allemagne nous serons contre elle, il pourrait nous arriver de voir apparaître soudain contre nous la coalition secrète et détestable dont l'Allemagne voudrait prendre la tête.  
"L'Allemagne, en effet, pourra tenir le langage suivant: "Voilà six ans que nous essayons de vivre en paix avec l'Angleterre. Mais nous avons constaté, avec toutes les autres puissances, qu'elle est irréductiblement égoïste et traîtresse: qu'elle n'a qu'un principe stable, celui d'encourager l'égoïsme et l'arrogance des États-Unis. Entendons-nous donc de manière à mettre fin à

la tyrannie de la Carthage moderne".  
"Or, dans notre complaisance à servir les desseins de l'agent provocateur allemand, nous ne nous sommes fait aucun ami en Europe, qui peut dire ce que sera la réponse à cet appel."  
"Que faire pour nous prémunir? Préparer le terrain de telle sorte que, lorsque sa flotte sera prête, l'Allemagne trouve trop risqué de nous imposer son dilemme: "L'alliance ou la vie!" Et, pour cela, nous devons, sans fomentier ni diriger aucune coalition contre elle, travailler à isoler l'Allemagne comme elle est arrivée à isoler la France de 1875 à 1890. Cela ne doit pas être difficile car les puissances seront enchantées de voir l'Allemagne isolée, ce serait pour elles un gage de paix."  
"D'abord on pourrait s'entendre avec la France pour détacher l'Italie de la triple alliance et l'on pourrait donner à l'Autriche des garanties qui, si elles ne brisaient pas son alliance avec l'Allemagne, la stériliseraient tout au moins."  
"Le point culminant serait l'entente avec la Russie. Si nous savions comprendre que l'accès de la Russie sur le golfe Persique ne saurait nous nuire, si nous savions prouver enfin à cette puissance que nous ne sommes point jaloux de la voir sur le Bosphore et prendre jorb sur la Méditerranée — puisque nous avons l'Égypte — nous pourrions facilement cette ligne de défense circulaire autour de l'Allemagne, de manière à enrayer la marche du pansermanisme."  
"Il se trouvera des gens pour appréhender que ce travail d'isolement de l'Allemagne soit trop dangereux. Les hommes nous diront que nous risquons de "choquer" et de nous faire une ennemie mortelle de l'Allemagne. Au contraire les Allemands respectent la force plus que toute autre chose, et le jour où ils nous verraient nous battre sérieusement au garde, ils n'auraient qu'une idée, celle d'apaiser notre indignité."  
"d'achat n'est pas encore payée et à mesure que ces argents arrivent dans le Trésor, Ontario les remet au gouvernement fédéral. Sur ce fonds le gouvernement fédéral paye aux provinces d'Ontario et de Québec intérêt en proportion basée sur le recensement décennal. Les arbitres étaient le chancelier Boyd, le juge Burbridge de la Cour de l'Échiquier, et sir Louis Casault, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec. Dans l'argument devant le Conseil Privé, l'honorable Edward Blake et M. Aemilius Irving ont représenté l'Ontario et M. Asquith et l'honorable M. Duff, l'Ontario Provincial de la province de Québec ont comparu pour la province de Québec.

## LA LOI DES ASSOCIATIONS

### Soixante-quatorze prélats déferés au Conseil d'Etat. L'évêque d'Orléans répond longuement aux prétentions du gouvernement

#### Mgr Touchet s'adresse à la France par dessus la tête de ses juges

Paris, 13.—La pétition adressée au parlement par soixante-quatorze évêques français en faveur de la loi sur les associations a été lue au Conseil d'Etat, le 11er juillet 1901, en vertu de la loi du 1er juillet 1901, en vertu des suites retentissantes.  
Les soixante-quatorze signataires viennent d'être traduits devant le conseil d'Etat pour y être déferés d'abus. L'un d'eux, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a déjà rédigé sa défense et la publiera. C'est une longue pièce dans laquelle le prélat démolit pièce à pièce l'argumentation du ministère et démontre qu'il n'est ni en contravention avec aucune des lois du pays.  
L'évêque considère d'ailleurs la question à un point de plus élevé et il conclut sa défense par cette fière déclaration:  
"Aussi, par quelque côté que j'envisage notre débat, si j'envisage les intérêts de la loi, même si j'envisage votre jurisprudence, je ne me confesse rebelle ni à cette loi-ci à celle-là; et je m'en félicite."  
"Je ne voudrais cependant donner à penser à qui que ce soit, par cette conclusion répétée, que je suis incapable de décider, si le fait, qu'un texte de loi ne m'oblige pas. La Constitution de 48 dans son préambule quasi sublime, ce préambule qui fit l'admiration de ma quinzaine antérieure et qui peut-être une influence décisive sur mon esprit, ce préambule qui s'élève par ces mots capables, probablement de justifier ceux qui estiment que la République n'est pas nécessairement vouée, quoi qu'on pense à Balzac, au charbon de Hébert et de Marat", la Constitution de 48 donc, dans son préambule, dit:  
"En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée nationale proclame:  
"La France s'est constituée en République."  
"La République reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives."  
"Mirabeau, soixante ans auparavant, avait écrit: "Je jure, si vous faites cette loi, de n'y obéir jamais."  
"Je souscris à la déclaration de la Constitution de 48, et si jamais les droits antérieurs et supérieurs aux lois positives" m'apparaissent foulés aux pieds, le serment de Mirabeau n'aurait rien qui m'effrayât."  
"Une loi tyrannique ou impie ne me rendrait pas."  
"Sous cette réserve, je suis heureux de pouvoir penser que je n'ai pas enfreint une loi qui m'est gênante."  
"Ah! je ne puis penser sans épouvanter aux tristesses que le Parlement semblerait dans tant de cours, aux misères qu'il accumulerait sur tant de têtes, aux bouleversements qu'il occasionnerait dans tant de familles, aux ruines qu'il multiplierait dans tant de maisons, s'il repoussait, s'il chassait vers la terre de l'étranger ceux qui, soumis, obéissants et confiants, lui ont demandé l'autorisation de vivre dans leurs maisons, sous le ciel natal,

occupés de bonnes œuvres, dévoués aux misérables et désireux de concourir au bien commun."  
"Mes trères dans l'épiscopat se sont toujours jugés comme moi. Comment, avec ce sentiment, cette claire vue, n'aurais-je pas usé respectueusement, mais jurement de tout mon droit!"  
"Nous avons supplié les sénateurs et les députés d'appliquer, en esprit de liberté et de fraternité, la loi. Ils le peuvent s'ils le veulent."  
"Que l'opinion dise où est le crime! Que la France, la généreuse France, terre de bonté et de solidarité, dise où est le crime!"  
"Elle ne sait pas, la France, que dans la doctrine de notre maître à tous, quant à la détermination des rapports de l'Église et de l'Etat, Portalis, le recours pour abus n'a d'autre objet que de maintenir la séparation entre la société civile et la société religieuse. Mais elle comprend d'instinct qu'en prétendant, l'on d'empêcher sur le magistrat civil, les évêques sur tel délinquant leur déference."  
"Elle comprend qu'il nous appartenait de réclamer du Parlement pour ces religieux, qui ne sont point rebelles, un foyer, la vie et quelque liberté."  
"Elle comprend qu'entre eux et nous, il ne peut pas ne pas exister de solidarité, qu'il y aurait inhumanité, à nous, de l'oublier, et pusillanimité à faire comme si nous l'oublions."  
"Elle comprend que l'Etat, oui, l'Etat nous les ayant confiés, il serait dérisoire que les représentants de l'Etat prétendissent nous interdire de les défendre."  
"Elle comprend qu'il y va de notre dignité et de notre considération épiscopale de remplir cet office, et comme elle ne badine jamais sur les questions de courage et d'honneur, même sceptique, même anticléricale, elle n'eût guère applaudi à notre silence."  
"Elle comprend enfin que les tracasseries religieuses ne servent à rien, ni à personne."  
"De cette France j'attends le verdict sans défaillance."  
"Quant à votre, messieurs, je l'attends sans terreur."

## LES DOUKHOBORS

### Ils voudraient aller en Turquie

St-Petersbourg, 13.—On publie ici une pétition des Doukhabors demandant au Sultan de Turquie la permission de s'établir dans quelque partie de son empire, où ils pourront cultiver des jardins de leurs propres mains sans être contraints d'obéir aux lois humaines.

## LE STROMBOLI EN ERUPTION

Rome, 13.—Le volcan de l'île Stromboli, sur la Côte de Sicile, a commencé une terrible explosion. Une colossale colonne de fumée s'élève au-dessus de son cratère d'où jaillissent des pierres incandescentes. Plusieurs maisons ont déjà été détruites.

## FATAL COUP DE HACHE

Un père coupe le poignet de son fils  
Québec, 13. (Spécial)—Un bien triste accident est arrivé mardi soir St-Sauveur. Dalbec était à couper avec une hache, un morceau de bois que son fils, un petit bonhomme de six ans, maintenait en position. Au moment où il allait frapper un coup, la hache donna contre une poutre, ce ce la fit filer changer de direction et s'abattit sur le poignet de l'enfant, lui infligeant une large blessure. Le petit infortuné a été transporté à l'Hôtel-Dieu. On sera peut-être obligé de lui amputer la main blessée.

M. Renaud est mort  
Ottawa, 13.—M. J. B. Renaud de Hull, blessé l'autre jour par Michel Ryan est mort ce soir.

### Grâce à sa Vogue

Toujours croissant, l'excellent cigare de l'Union

## LE BOUNCER

à 5c

est maintenant en vente non seulement dans tous les dépôts de tabac, mais aussi dans les restaurants. Nous publierons chaque semaine le nom de quatre restaurateurs, chez qui l'on peut s'en procurer.

OSCAR DUGAS, 639 rue Ste-Catherine.  
ELZEAR FORTIN, 1296 rue Ste-Catherine.  
C. CASTELLETTI, 415 rue St-Jacques.  
JULIAS BRANCHAUD, 151 rue St-Paul.

Manufacturé par  
**ARMAND LARUE, Montréal**

## Serrures de Sûreté

Qui ne s'ouvrent qu'avec la véritable Clef

Importation directe des célèbres serruriers Yale, Bohman et Reaping, Serrures à combinaison, pour portes, pour tiroirs, pour coffres, etc. Cadenas de tous genres.

POIGNEES EN BRONZE, EN CUIVRE ET EN NICKEL

Prix des plus bas et Satisfaction garantie

## L.-J.-A. SURVEYER

6 rue St-Laurent

TELEPHONE BELL MAIN 1914

## Les PEINTURES à PLANCHER

### "ISLAND CITY"

Sèchent en Huit Heures

P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal.

## MAUVAIS PAYS POUR LES MEDECINS

Un client brule la cervelle à son oculiste parce que celui-ci ne le guérissait pas assez tot

Kansas City (Missouri), 13.— Un ancien policeman nommé John Scanlon, fatigué de voir que le traitement qu'il avait subi depuis deux semaines n'avait rien fait, est passé à travers la cloison juste au-dessus de la chaise sur laquelle je me trouvais et l'a tué d'un coup de revolver. Il s'est ensuite donné la mort, après avoir écrit sur un bout de papier "Dites à mon frère, qui est au City Hall, que j'ai tué le docteur parce qu'il m'a fait perdre la vue au lieu d'améliorer mon état." Un autre malade, qui se trouvait dans un salon d'attente, a déclaré: "J'ai entendu Scanlon entrer dans le cabinet du docteur et lui parler. Je n'ai entendu aucune querelle jusqu'au moment où le docteur s'est écrié: "Oh! John, ne faites pas cela!" Immédiatement deux coups de feu retentissent. Une des balles est passée à travers la cloison juste au-dessus de la chaise sur laquelle je me trouvais et l'a tué d'un coup de revolver. Quand on a pénétré dans la chambre les deux hommes gisaient sur le plancher baignant dans leur sang. Scanlon, son crime commis, s'était logé une balle dans la tête et s'était tué sur le coup. Le docteur Kimberlin, qui était établi à Kansas City depuis 30 ans, était âgé de 58 ans. Scanlon était célibataire et âgé de 37 ans.

## LE COMMERCE PREFERENTIEL

M. Mulock croit que ce serait une bénédiction pour le Canada. Il prédit une nouvelle ligne de vapeurs entre le Canada et l'Australie

Ottawa, 13 (Spécial). — A la chambre de commerce, hier soir, des résolutions de félicitations ont été votées à sir Sandford Fleming pour l'achèvement du câble transpacifique. Une résolution semblable a été votée à sir Wm. Mulock avec des remarques élogieuses au sujet de l'entrepreneur d'une ligne marchande entre le Canada et l'Afrique. La même résolution exprime l'espoir que le gouvernement établira une ligne commerciale entre le Canada et l'Australie. Le directeur des postes qui était présent à l'assemblée a répondu en faisant d'abord l'historique du câble transpacifique puis il a parlé du commerce. Il croit que le Canada peut se suffire à lui-même et n'a pas besoin du trafic des autres nations, quoiqu'il ne faille pas cependant négliger les avantages qui nous sont offerts. Le Canada est incomparable pour sa matière première et ne doit craindre la concurrence d'aucun autre pays. Sa situation géographique est excellente et ses hommes d'affaires sont parmi les plus habiles de l'univers. Il rêve encore au tarif préférentiel et croit que cette politique poserait le commerce impérial sur des bases solides. Il dit que le gouvernement impérial a sous considération la demande des colonies de réduire en faveur de ces dernières le droit anglais sur les céréales. Si les Indes réduisaient leur tarif de 5 p.c. à une préférence de 5 p.c. quelle autre pour le Canada? Il espère que l'Angleterre agira dans ce sens. Il recommande d'attendre patiemment l'opération de ce tarif préférentiel et il prédit pour lors la plus grande prospérité dans tout l'Empire, même si les autres nations nous imposent leur tarif maximum.  
Sir William dit que l'établissement de la ligne sud-africaine conduira à l'établissement d'une ligne australienne via le Cap de Bonne Espérance. Le ministre a dit un mot pour montrer que le Canada peut améliorer ses offres. Le Canada est incomparable pour sa matière première et ne doit craindre la concurrence d'aucun autre pays. Sa situation géographique est excellente et ses hommes d'affaires sont parmi les plus habiles de l'univers. Il rêve encore au tarif préférentiel et

JOHN MURPHY & CIE

Offres Spéciales d'Économie pour Aujourd'hui!

Chaque item dans ce lot est une offre spéciale d'économie non par le fait que c'est un mauvais stock, mais probablement parce que nous l'avons acheté comme "occasion" et nous le passons au public...

Quartiers généraux pour manteaux de dames, de demoiselles et d'enfants

SEULEMENT 22 Manteaux en gros drap, de 22 pouces de couleur...

SEULEMENT 24 Manteaux en gros drap, 22 pouces, de couleurs vives et foncées...

Une autre occasion en imperméables pour Dames

SEULEMENT 18 imperméables en drap Couvert de couleur tan, double carreaux...

Département des Habillements de Garçonnettes

Chemises en serge bleu marine, de toutes grandeurs, pour garçonnettes...

JOHN MURPHY & CIE, 2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

Le Mouvement Volcanique

Dans l'Amérique Centrale

L'épouvantable catastrophe qui a apporté la mort et la ruine dans notre belle colonie de la Martinique...

POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL NOTRE-DAME

Une importante Compagnie Théâtrale de New-York donnera des représentations à Montréal, au mois de février...

A une réunion des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame, tenue dans les salons de l'institution hier matin...

Le programme embrasse des extraits d'opéras les plus populaires, on ne craint pas même de s'attaquer au classique...

Nouvelles Maritimes

Le "Monteagle", Elder-Dempster, de Bristol, avec un cargaison générale...

DANS LE PORT

Le "Kildona", R. Reford & Cie, au quai Victoria...

Docteur CHRETIEN-ZAUG

Ex-Chef de Clinique de Paris, 137 rue St-Denis, Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS.

Gants d'hiver, doublés, pour Hommes

GANTS NEGLIGES TAN MOCHA POUR HOMMES, doublés en laine, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75...

HENRY MORGAN & CIE, - MONTREAL.

Le "Oreodan", H. A. Allan, au quai Roi Edouard...

MOUVEMENT DES VAISSEAUX.

New-York, 13—Arrivé, le "Deutschland", de Hambourg, Southampton, et Cherbourg...

Dr J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste. Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1395 Ste-Catherine.

Un Set pour le Garçon ou la Fille

doit nécessairement être en aussi bon pliqué que l'autre argentier et être d'un métal de même qualité...

"1847 Rogers Bros."

Ceux qui cherchent se procurer un bon article au prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe. Il se conserve au sec, et c'est le seul conservateur sûr pour empêcher que les produits importés ne soient gâtés.

NICOLAS PEPOFF. Feuilleton du JOURNAL. vit plus nettement ce qu'il y avait sur la terre...

par cet esprit de taquinerie et d'opposition qui lui avait fait autrefois tant d'ennemis dans la société de Pétersbourg...

serva dans les siennes, disant: —Eh bien! non, sachez la vérité, dit le sentiment que vous avez peut-être...

AMUSEMENTS
ACADEMIE...
SHOW GIRL...
LUNDI, 17 NOV.
M. HERBERT
KELCEY
Et Mlle EFFIE SHANNON

SPORT
LA BOXE
Beansey vs Nolan
Ces deux excellents boxeurs se rencontreront ce soir à Maisonneuve

Il n'est pas de remède plus parfait ni plus facile à prendre, pour les hommes, que les Pilules Moro, merveilleux produit dont l'efficacité est prouvée par des années d'expérience et dont les vertus sont attestées par des milliers de certificats incontestablement authentiques et sincères.

AVANTAGE EXCEPTIONNEL
Portrait au Crayon
Aimeriez-vous avoir votre portrait au crayon, artistiquement fait par un compatriote qui a étudié plusieurs années à Paris? Voici ce que le "Journal" vous propose...

LA BOXE
Beansey vs Nolan
Ces deux excellents boxeurs se rencontreront ce soir à Maisonneuve

FOOTBALL
Pour le Championnat
Le Pacifique fera une excursion à Ottawa
Grande partie de samedi entre le Collège d'Ottawa et les Rough Riders...

HERMENEUTIQUE ROBIER, 93 Park St., Holyoke, Mass.
Les PILULE MORO se vendent partout 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 et sont aussi envoyées par la malle, sur réception du montant.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes, est disposé à accepter des brevets pour et de son invention brevets, ou autrement la fournir...

THEATRE ROYAL
Searchlight of a Great City
Les Erreurs de Jean, 1 acte.

Queen's McGill
Pendant que le Collège d'Ottawa, champion de l'un ou de l'autre de Québec, et les Rough Riders champions de l'Union d'Ottawa se rencontreront dans la capitale pour le championnat du Canada...

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.
Le vieux Cigare fiable de 5 cts, fait à la main Egal de n'importe quel Cigare de 10 cts.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes...

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
LES TROIS MOUSQUETAIRES
Paul Cazenove dans "L'ARTISAN"...

En Voyage
Le Montreal part pour Halifax
L'équipe du club de football Montréal se dirigera vers Halifax...

IMPORTANT VOL DE BIJOUX
Arrestation d'un employé de l'un des grands hôtels de New-York
New-York, 13.-La police vient de mettre la main sur l'auteur d'un vol important de bijoux évalués à plus de \$12,000, commis au Holland House...

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes...

PARC SOMMER
Lucie de Lamermour
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.

L'empereur Guillaume
Accompli des prouesses cynégétiques
Sandringham, Angleterre, 13.-L'empereur Guillaume, continue de se distinguer. Il s'est révéilé hier tireur de premier ordre...

GRAND TRUNK SYSTEM
Partie de Foot-Ball pour le Titre de Champion.
Des billets d'aller et retour seront vendus de MONTREAL à OTTAWA et Ret. \$4.50

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes...

LE COMTE CASSINI ET LA CHAMBRE DE COMMENCE DE NEW-YORK
L'absence du diplomate n'était pas de à un manège d'égards

RUINE D'UN CHATEAU HISTORIQUE
Pertes de trésors artistiques
Rouen, 13.-L'incendie qui a éclaté l'autre soir au château d'Eu, la résidence du duc d'Orléans, a pour ainsi dire presque entièrement détruit le château...

UNE VENTE DE LIMITES A BOIS
Ottawa, 13.-M. W.-L. Scott, maître de charbonniers, a fait hier au Palais de justice une vente de limites à bois. Les limites situées en Colombie appartiennent à la compagnie Maclaren Ross...

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes...

LA GRIPPE - BAUNE RHUMAL
A LA COUR DE RUSSIE
L'ambassadeur américain est l'objet d'une gracieuseté exceptionnelle

LA GREVE DES MINEURS
Sanglant conflit
Paris, 13.-De nouvelles grèves se sont produites hier, près d'Arras. La police a chargé les mineurs et une femme a été tuée; deux des perturbateurs et deux gardiens ont été blessés...

AUX HOTELS
Sent au Riendeau: J. Ernest Primeau, M.-D. Marivelle, G. Lambert, Ste-Julienne, Euclide Côté, Ste-Agathe, P. A. Coehoon, Toronto, L. Henry, C.-H. Palmer, Québec, C.-R. Scott, Doucet's Landing, Arthur Roy, Ste-Phi, D.-M. Cusson, Alfred Centre, J.-H. Belles Isle, Québec, J. Del Moreau, St-Jean, J.-A. Fortier et dame, Montréal, Jos. Riendeau, Longueuil, Arthur Désautels, Québec, Chas. Végin, Rougemont, Irène Lambert, Côté, A. Gauthier, A. Robitaille, Berthier, (en bas), Arth. Chagnon, Sorel, D. Chagnon, Sorel, J.-P. Bélanger, L'Islet, L.-J. Giroux, P. Durand, Berthierville, Mlle Amélie Chapdelaine, Sorel, M. A. Longtin, La Prairie, J.-A. Martin, St-Charles, A.-B. Kennedy, Winchester, Dr. Comeau, J.-S. Pottin, Farnham, Ernest Stevens, Coteau Landing, Lazare Fortin, Naperville, J.-E. Godin, New-York, J.-E. Hon, Ste-Elisabeth, J.-H. Fortin, Sherrington, J.-B. Morin, Prê, St-Jean de Matha, Henri Belisle, Lahaie, J.-A. Gagnon Québec, J.-B. Cloutier, Shawinigan Falls, N.-N. Boucher, Mlle Antoinette Boucher, La Paie, D.-M. Cusson, Alfred Centre, F.-A. Cookson.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL
AVIS DE BREVET - Louis Jules J. Le Rond, de Paris, France, le propriétaire des brevets de perfectionnement dans les machines à vapeur et pompes...

LE JOURNAL

la Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRE
MILTON McDONALD, Directeur.
J. A. CARUFEL, Administrateur.

ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE
Montreal (livraison a domicile) \$3.00 par annee
Hors Montreal (par la maille) 2.00
EDITION HEBDOMADAIRE 1.00

LE JOURNAL

75 Rue Saint-Jacques, Montreal.
MONTREAL, 14 NOVEMBRE 1902

DESTINES A PERIR

DANS un discours remarquable prononcé à Kingston, durant la session de 1892, sous l'Union, Louis-Hippolyte Lafontaine, expliquant pourquoi il avait refusé d'entrer dans le ministère, disait:
"Comment voulez-vous qu'on repose confiance dans un cabinet dont les membres semblent se déferler les uns les autres et dont on dit souvent que chacun d'eux serait prêt à sacrifier ses collègues pour garder son siège? N'y a-t-il pas là absence de cohésion, de vitalité dans le conseil? Au contraire, n'est-ce pas là une raison suffisante pour démontrer que, non seulement il n'y a pas de cohésion dans ce corps, mais que même il renferme dans son sein un principe de destruction? Oui, ce ministère, tel qu'il est présentement constitué, ne saurait exister longtemps."

Ces paroles tombèrent alors comme un glas funèbre sur la tête du ministère Draper-Ogden qui démissionna deux jours plus tard et fut remplacé par le cabinet Baldwin-Lafontaine.

Cependant, les ministres dont parlait M. Lafontaine étaient moins divisés entre eux que les membres de l'administration fédérale actuelle.

La démission de M. Tarte s'est effectuée pour empêcher le cabinet de sombrer, mais elle n'a pas mis fin aux dissensions qui forment le meilleur article de programme ministériel.

On connaît l'antipathie de M. Fielding pour M. Sifton. Tout ce qui vient de l'Est à la don de déplaire à M. Sifton; tout ce qui vient de l'Ouest donne des nausées à M. Fielding.

Ce dernier est l'ami de cœur, le protecteur du "Chronicle" de Halifax, journal qui ne se gêne pas de blâmer l'immigration des Doukhobors, dirigée par M. Sifton. Il n'a pas non plus caché sa façon de penser au ministre de l'Intérieur qui a organisé l'excursion des journalistes anglais au Canada, l'été dernier, de manière à ce qu'ils n'aillent pas dans la Nouvelle-Bretagne. Le "Chronicle" traite M. Sifton de sectaire et d'esprit étroit. Il a même blâmé M. R.-L. Borden, chef conservateur, d'avoir prétendu que l'avenir du Canada se trouve dans l'Ouest.

Le fait est que MM. Fielding et Sifton sont deux petits esprits qui ne voient, l'un que Brandon, et l'autre, que Halifax.

M. Préfontaine entre en désaccord avec M. Fisher dont l'organe, le "Herald" s'est opposé avec violence à son entrée dans le cabinet. L'inimitié entre ces deux hommes est de vieille date. M. Fisher fait partie de l'école Stephens, dont le maître, le célèbre George Washington, est l'ennemi juré de l'ancien maire de Montréal.

Tous les ministres éprouvent une aversion locale à comprendre pour M. Michel Esdras Bernier, ministre du revenu de l'Intérieur.

M. Préfontaine n'a plus aucune autorité sur ses ministres, qui s'en occupent comme de Colin Tampon. Sir Richard Cartwright est regardé par ses collègues comme un sarcasme impotent plus dévoué à ses rhumatismes qu'aux intérêts de l'administration.

M. Scott, secrétaire d'Etat, commence à radoter, et est devenu la risée des autres ministres. Comment voulez-vous qu'un tel cabinet produise une œuvre utile au pays?

Le premier ministre lui-même part bientôt pour une absence de quelques mois.

C'est un commencement de désagrégation du clan ministériel. La déroute s'en vient. On perd confiance dans les rangs. Malgré les efforts des organisateurs, les libéraux ne prennent pas courage.

Il en sera ainsi jusqu'aux prochaines élections générales, alors que le parti libéral sera battu.

Personne n'en sera étonné. Ce sera la répétition de ce qui arrive toujours en pareille circonstance.

LEUR SINCERITE

Le changement de front du "Witness" et du sénateur Dandurand, après la nomination de M. Préfontaine, est l'un des exemples de nos libéraux. Ils ont tourné tellement vite que le nouveau ministre n'a pu s'empêcher de les admirer.

Le doux "Witness" dont l'âme est blanche comme la neige, ce journal aux principes rigides, ce bon pharisien indépendant des partis, ce buveur d'eau exemplaire, est donc aussi peccable qu'un vulgaire libéral?

Cette feuille, qui ne veut pas accepter les annonces des commerçants de cognac et de tabac, exploite donc l'hypocrisie.

Elle accepte aujourd'hui ce M. Préfontaine dont la réputation malhonnête, disait-elle, lui inspirait de la terreur. Maintenant qu'il est ministre, notre ancien maître entre en faveur au

WITNESS. Il est accepté par l'organe des idées étroites dont les sympathies ont toujours été généreusement portées vers les libéraux.

Quant à M. Dandurand, il est né courtisan; il a adoré M. Tarte et combattu M. Préfontaine, aujourd'hui, il fait le contraire, parce que M. Préfontaine est en haut et M. Tarte en las.

LE DEFICIT DE M. MULOCK

SIR W. Mulock s'est fait un petit surplus factice en diminuant les salaires de la majorité des postillons de la campagne.

Les conservateurs ne sont pas seuls à prétendre cela. Le "Beacon", de St-Andrews, N.B., journal libéral, vient de l'avouer.

Ainsi, dans la division de Saint-Jean, N.B., le ministre n'accordait au postillon que 72 centins pour un voyage de 30 milles; 60 centins pour 12 milles aller et retour; 80 centins, pour 20 milles, aller et retour; \$10 par mois pour une course quotidienne de six milles, ou 40 centins pour le voyage d'aller et retour.

Cette dernière route a cependant été trouvée trop dispendieuse pour sir William qui l'a relouée à \$80 par année.

Il ne voulait pas payer plus que \$300 par année pour une course de 30 milles par jour.

Certain postillon reçoit 42 centins par 12 milles, un autre, 75 centins par 18 milles; un autre 55 centins par huit milles.

Il y a même un homme qui reçoit moins qu'une piastre pour un voyage, aller et retour, de 44 milles; un autre, dans le voisinage de celui-là, touche au-delà de \$2.00 pour la même distance.

Afin de ne rien perdre à de tels prix, les postillons malmenés leurs chevaux. Quand ceux-ci sont devenus incapables de parfaire le contrat, il se trouve toujours un autre postillon avec un meilleur cheval. Le ministre en profite pour diminuer encore les maigres allocations payées pour ce service.

Quand M. Mulock a pris charge du département des postes, il a constaté que ses prédécesseurs avaient renouvelé par tacite reconduction plusieurs petits contrats dont la durée est limitée à quatre ans.

Il a annulé tous ces contrats, afin de faire transporter les courriers à des prix ridicules.

Il a ensuite publié un rapport indiquant combien il avait sauvé sur ces petits salaires.

Le service des postes est réduit à un véritable esclavage. Le gouvernement force de pauvres gens à faire presque pour rien un travail ardu, plein de responsabilité et portant le cachet officiel.

Nous comprenons facilement qu'un ministre puisse diminuer les appointements de certains employés civils jouissant de grosses sinécures; mais nous ne pouvons concevoir que l'Etat rogne les maigres gages de la classe pauvre, dans le simple but de pouvoir, à la fin de l'exercice financier, se vanter d'un prétendu surplus de \$5,000.

Ces postillons ont à faire un rude service. Obligés de s'exposer à toutes les pluies, à tous les vents, à toutes les tempêtes, responsables du contenu des malles qu'ils transportent, ils méritent certainement de recevoir des salaires très élevés. Ce n'est pas leur minime pitance que l'on devrait diminuer pour régulariser les finances de l'administration, c'est plutôt celle des ministres qui ne font rien, comme MM. Scott, Cartwright, Bernier et Carroll.

M. Mulock, non content de diminuer ces petits salaires, a livré à la publicité toutes les lettres qu'il a pu trouver dans son département au sujet des contrats de la maille. Un grand nombre de ces communications étaient privées et confidentielles, mais le ministre n'a pas eu la délicatesse d'en respecter le secret. On sait qu'à cette occasion, les autres ministres n'ont pas caché leur dégoût d'une manière d'agir aussi grossière.

Cette année, M. Mulock a recommencé à renouveler des petits contrats après l'expiration du terme de quatre ans. C'est-à-dire qu'il fait maintenant ce qu'il a blâmé si sévèrement en 1896. Il y a de ce chef, dans ses comptes, une augmentation de \$17,448, soit 12 pour cent. Cette somme, cependant, n'entrera en ligne de compte que dans l'exercice de 1902-3; elle augmentera le déficit.

On sait que sir William ne compte pas dans les recettes et dépenses dont il extrait un surplus, l'administration postale des districts du Yukon et de l'Atlin.

Il n'y a aucune raison d'agir ainsi.

Les recettes du Yukon ont été de \$30,289 et les dépenses, de \$117,774, laissant un déficit de \$87,484.

Si l'on soustrait de cette dernière somme, le surplus fictif de \$5,000, il reste un découvert de \$82,484. C'est là le vrai déficit de notre département des postes.

TERREBONNE

COMMENT se fait-il que le gouvernement n'ait pas lancé les brevets pour l'élection partielle de Terrebonne, en même temps que Maisonneuve, Argenteuil et Yarmouth?

On ne peut prétendre de la contestation.

Quand M. Préfontaine a accepté une position de ministre, ses deux sièges sont devenus vacants. Il a opté pour Maisonneuve, donc Terrebonne est sans député à la chambre des Communes.

Si M. Préfontaine ne pouvait résigner son mandat de Terrebonne, il ne pourrait non plus accepter un portefeuille. Il n'y a là-dessus aucune équivoque.

THE LAURIE ENGINE COMPANY.

TIRAGE INDOUIT MÉCANIQUE

Est certainement la méthode la plus moderne de créer et de maintenir toute "intensité de tirage" qu'on puisse désirer.

Le gouvernement a besoin de plus de trois semaines pour se préparer dans ce comté où il sent que ses chances sont très-faibles. C'est pourquoi il retarde l'élection.

SIR WILLIAM MULOCK ET SON PETIT SURPLUS

L'Emiriste des Postes est dans la désolation. Son petit surplus lui est enlevé avant même qu'il ait pu le présenter aux Chambres!

Les uns disent que sir Richard Cartwright le réclame comme lui appartenant en rapport avec le subsidé accordé pour transport des malles par vapeurs océaniques; d'autres prétendent qu'il est passé au département des Travaux Publics pour réparer les fameux automobiles dont le ministre se servait pour distribution des malles dans la ville de Toronto, enfin d'autres assurent que la Police Montée du Yukon en a besoin pour le décatage des sacs de maille que sir William leur fait transporter aux frais d'un autre département.

LEUR MALHONNETETE

LES organisateurs libéraux ne s'arrêtent devant rien pour avancer les intérêts de leur parti.

La malhonnêteté est leur arme ordinaire dans le combat.

Il viennent de nous jouer un vilain tour au sujet de l'assemblée conservatrice qui a lieu ce soir à Trois-Rivières.

Notre ami M. Joseph Bernard écrit vendredi dernier à M. Honoré L. M. Augé, de Saint-Léon, comté de Maskinonge, l'invitant à assister à l'assemblée et lui envoyant une liasse de circulaires annonçant celle-ci, pour être distribuées dimanche à la porte de l'église.

M. Augé a reçu la lettre, mais non les circulaires. On prétend qu'un certain maître de poste libéral a intercepté ces dernières. Si tel est le cas, les choses n'en resteront pas là. Il y aura une enquête sévère et le coupable en subira les conséquences.

Les maîtres de poste sont supposés protéger et non voler les objets confiés au courrier. S'ils oublient leur devoir, ils sont susceptibles de fier connaissance avec la cour criminelle.

Il faut que le parti libéral ait bien peur des discours de nos chefs pour avoir recours au crime afin d'empêcher l'électorat de les entendre.

MECONTENTES

NOUS lisons dans "l'Événement":

"Il y a un grand nombre de libéraux qui ne sont pas du tout enchantés de ce qu'on se passe à Ottawa. Ce sont les "vieux rouges" qui croient appartenir à un parti de gouvernement et non à une bande d'instrumentistes."

"Ici, voilà que ce est Dansereau qui dit: "me, se disent-ils. A quoi donc nos hommes sont-ils bons? A vous biaquer, mes vieux."

Une œuvre accomplie

L'œuvre d'un monument érigé à la mémoire du glorieux fondateur de la ville de Joliette qui est libre d'en porter le nom, est heureusement terminée.

Après avoir réussi à faire du gouvernement de la statue un brillant événement, le 30 septembre dernier, le comité est heureux d'annoncer que les contrats donnés à M. Gratton pour la statue et à M. John Dussault pour le piédestal et les inscriptions ont été exactement exécutés, régulièrement acceptés et que le prix convenu avec ces deux entrepreneurs leur a été intégralement payé.

Les parties sont amplement satisfaites de part et d'autre.

Une œuvre qui paraissait au début d'une exécution difficile a été, grâce à beaucoup de zèle, à un dévouement persévérant de la part des membres du comité, à la générosité de plusieurs concitoyens et compatriotes, couronnée d'un beau succès.

Le comité se plaît à reconnaître que ses efforts et son travail ont été puissamment secondés par son Président, Honoraire, M. le Juge Baby. Cet excellent citoyen joignait à un grand influence par sa position sociale et ses relations de famille, beaucoup de connaissances et de goût artistique qui rendaient très précieuse sa présence dans le comité. Dévoué de tout cœur à la réussite de ce projet patriotique, M. le Juge Baby a tenu à se trouver présent à toutes les réunions du comité qu'il convoqua et tint toujours à sa présidence, c'est là qu'il faisait à ses collègues ses suggestions et ses remarques, sous la forme la plus délicate; et ses collègues heureux de recevoir ses avis, se faisaient un plaisir de les suivre, comme ils éprouvent aujourd'hui une bien vive satisfaction de les avoir suivis.

Aussi est-ce de tout cœur qu'ils lui témoignent publiquement leur reconnaissance et la haute appréciation de ses éminents services dans l'œuvre nationale du Monument Joliette.

L'Étoile du Nord."

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

NOUS lisons dans la "Patrie" d'hier, l'article suivant de la plume de M. Tarte:

On parle beaucoup du démembrement du ministère des Travaux Publics.

C'est Sérieux!

Nous liquidons pour de bon, et du train que vont les choses, les occasions extraordinaires que nous offrons actuellement dans nos belles lignes de

Meubles et Tapis!

ne dureront pas longtemps! Profitez-en pour acheter des valeurs spéciales de 25 à 75 p. c. plus bas que les prix ordinaires.

F. Lapointe,

1447-1449 rue Ste-Catherine Est, Coin Montcalm.

Il est donc bon que l'on sache quels sont, d'après la loi, les pouvoirs du chef de ce département.

Disons, d'abord, qu'antérieurement à 1888, le ministère des Travaux Publics et des chemins de fer n'en faisait qu'un.

De ce département, trop considérable pour un seul ministre, crut-on alors, on en créa deux.

"ACTE CONCERNANT LES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA."

Article 7.— Le ministre aura l'administration, charge et gestion des ouvrages de construction et réparation des havres, jetées et travaux faits pour l'amélioration de la navigation, des glissoires, digues, jetées, piliers, estacades et autres ouvrages faits pour faciliter le flottage de bois, des ponts et chaussées, des édifices publics, des vaisseaux, dragues, chaudières, outils, instruments et mécanismes pour l'amélioration de la navigation, des lignes de télégraphe, et de toutes autres propriétés qui appartiennent aujourd'hui à l'Etat, ainsi que des travaux et propriétés acquis, construits, prolongés, agrandis, réparés ou améliorés aux frais de l'Etat, ou par acquisition, de la construction, la réparation, le prolongement, l'agrandissement ou l'amélioration desquels le parlement a voté et affecté des deniers publics (sauf les travaux pour lesquels des deniers seront affectés à titre de subvention seulement), et de tout ouvrage requis pour quelque-une de ces fins, ainsi que de toutes les propriétés désignées dans le nom de "travaux publics" qui ont été transférées au gouvernement de la ci-devant province du Canada ou au gouvernement du Royaume-Uni et en sont placées sous le contrôle du département.

Le ministre aura aussi l'administration, charge et gestion du chauffage, de l'entretien et des réparations des édifices publics au siège du gouvernement, et de tous changements et modifications qu'il faudra y faire au besoin, et de la fourniture de leur ameublement et aménagement, et des réparations qu'ils nécessiteront.

Article 9.— Le ministre aura la direction et le contrôle de la construction, de l'entretien et de la réparation de tous les havres, chemins de pontons de chemins, ponts, glissoires et autres travaux ou édifices publics construits ou entretenus aux frais de l'Etat, et qui sont en vertu du présent acte ou qui seront à l'avenir placés sous sa direction et son contrôle.

Ces articles de la loi sont ceux qui déterminent les principaux pouvoirs du ministre des Travaux Publics.

Sous l'ancien régime, le département lui-même amonéri. Par exemple, les réparations des murs et des édifices militaires furent exécutées par le ministre des Travaux Publics pendant que sir Hector Langevin en était le titulaire.

Sir Charles-Hibbert Tupper, quand il était ministre de la marine et des pêcheries, réussit à s'emparer de la construction des phares.

M. Tarte était en Europe, l'honorable M. Mulock prit charge de la question du câble entre l'Australie et le Canada.

La station de télégraphie sans fil de Marconi, au Cap Breton, tomba aux mains de M. Tarte.

Il n'est pas un ministère qui est aussi sailli avec autant de persévérance que celui des Travaux Publics.

Chacun, pour ainsi dire, cherche à en prendre un morceau, une tranche.

Le département des chemins de fer a sans cesse empiété sur les droits du ministre des travaux publics. Le dragage des lacs, par exemple, a été fait jusqu'ici par ce département, bien que la loi soit formelle à ce sujet.

Mais, avant 1896, c'était le département des chemins de fer qui creusait les lacs, sous prétexte que les lacs sont situés entre les canaux, et, depuis, le même état de choses continua.

Les améliorations de la rivière des Français qui sont essentiellement du ministère des Travaux Publics, furent réclamées par le ministre des chemins de fer. Il s'agit pourtant d'une simple question d'amélioration de rivière, au moyen de dragage, d'endiguement et d'écluses — qui sont des améliorations à la navigation.

Si jamais une discussion complète se fait dans la chambre des communes au sujet de l'acquisition portée contre M. Tarte dans certains journaux, qu'il cherchait à s'ingérer dans les ministères des emprunts, venant.

M. Tarte se reconnaît coupable d'avoir insisté, aussi énergiquement qu'il a pu le faire, pour que les droits du département des Travaux Publics fussent respectés, pour que ce département ne fut pas amoindri et mutilé.

Quand il l'a été, il était agrandi sans détriment aux autres ministères.

Si les travaux d'améliorations aux fleuves et aux rivières, si le réseau télégraphique sont enlevés au ministère des Travaux Publics, il vaudra mieux l'abolir entièrement et sans retard! C'est dommage.

C'est un beau ministère!

CARTES D'AFFAIRE

OPTICIEN
ROD. CARRIERE,
Opticien diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie.

Les prescriptions de Messieurs les Oculistes sont remplies avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait.
1540 rue Ste-Catherine, Montréal
Entre les rues St-André et St-Timothée.
TEL. BELL EST 2567. 151-12

ELECTRICIENS
E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY

Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs, Appareils Spéciaux dessinés et Construits.
143-12

MARCHANDS DE LOIS
O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIEGE, EN GROS.
2388, rue Notre - Dame, MONTREAL.

Bureau principal et Clos: 512 LaSalle, Montréal, Québec.
BOIS DE SCIEGE
BOIS DE CHARPENTE
D. PARIZEAU
Clos: Rue St-Laurent, St-Louis du Mile-Rod, Tel. des Marchés, 194.

HOTELS
HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. F. R.

PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUY, Prop
Frère les Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL. 118-12

HOTEL JACQUES-CARTIER
Le plus Central et le plus Populaire.—Votures, l'arrivée des Trains et des Bateaux.
Luxe, de \$1.00 à \$2.00 par jour.
Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUPRESNE & CIE, - Propriétaires
118-12

RESTAURANTS
Vivons bien!
C'est là, je vous l'assure, que des hommes courtois vous servent liqueurs parfaites et cigares de choix.
TRÈS SOUS et très attirant.
L'Adresse Restourant.
Coin St-Dominique et Legaschettère.

Boissons Glacées.
Une spécialité devant les chaudières au
"CAFÉ DE LA PRESSE"
63 RUE SAINT-JACQUES.
Le charmant rendez-vous des bons vivants.
J. L. VILLIERS, prop.
Ex-gérant du "Club Canadien".

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.
1992 rue Sainte-Catherine
(Via-vis l'École du Platane).

ABRAHAM DUPRE
Téléphone Bell, Main 595. 151-12

N. LEVEILLE
NOUVEAUTES D'AUTOMNE
Etoffes dans les derniers goûts
Coupe Garantie
1488 Notre-Dame, Cite.

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinéscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.

CONFERENCE PRAD AU MONUMENT NATIONAL
La 4e conférence de M. Prad aura lieu dimanche 16 courant à 8 h 1-4. En voici le programme:
1ère partie
Les N. à la fin des mets. Vibration exercée nouveau.
Lectures de poètes canadiens et français.

2e partie
M. Lemire-Lettre d'un mobile breton —Coppé.
M. Déziel—Poésie—Hugo.
Mlle Ethel—Monologue.
M. Prad—Obéissance—Mendes.
Le chirurgien.

LES N. GRES DE ST-DOMINGUE
Roosevelt leur porte un grand intérêt
Santo-Domingo, 13.—Le ministre Poswell a eu avec le président Vasquez une entrevue officielle au cours de laquelle il a fait part à ce dernier d'un grand intérêt que le président Roosevelt et les Etats-Unis portaient à la république dominicaine et de leur désir de voir une solution pacifique des difficultés pendantes, car c'est là le seul moyen d'assurer la prospérité de Santo-Domingo.

LE CARDINAL RICHARD DANGEREUSEMENT MALADE
Paris, 11.—Le cardinal Richard, archevêque de Paris, est dangereusement malade. Lorsque le distingué prélat pourra supporter les fatigues du voyage, il sera transporté à Hyères, dans le département du Var.

CHEZ LADY LACOSTE
Il y avait réception hier soir, chez sir Alexandre Lacoste, rue Saint-Hubert, à l'occasion de la visite à Montréal de Mme juge Taschereau, de Québec.

Chirurgien Dentiste
Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue St-Jacques, Bell Téléphone, Main, 2815, Montréal, à

AVOCATS
F. J. BRASSILLON, C. R.
A. FLEURY, L. L. B.
A. S. F. S. BRASSILLON, L. L. B.

Eisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 LE CÔTE DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL.

McGibbin, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

BEAUDRY & BROWN
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

LEORANGE & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1008 RUE NOTRE-DAME,
S. BEAUCHÉ, C. R., J. T. CARLIER, L. L. B., L. J. LORANGE, L. L. B., F. ST. GERMAIN, L. L. B., J. H. LORANGE, L. L. B.

LeBlanc & Brossard
— AVOCATS —
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell, Main 315
F. V. LEBLANC, C. R., M. P. BROSSARD, L. L. B., MONTREAL.

P. B. MIGNAULT, C. R.
Edifice de la Banque d'Hyochelaga,
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones Bureau, Main 2632
(Résidence, Est 1596)
31-1

F. DUMOND, C. R., M. P. W. A. BAKER, L. L. B.
Tél. Main 1718.

MONK & BAKER,
AVOCATS.
58 St-François-Av. MONTREAL,
208-12

Prefontaine, Archer, Perron & Taschereau,
AVOCATS.
Bâtisse de l'Assurance Royale, 3 Carré de la Place d'Armes, Montréal.
RAYMOND PRÉFONTAINE, H. C. L., C. R., M. P. CHARLES ARCHER, H. C. L., L. FERRON, H. C. L. ROBERT TASCHEREAU, L. L. B. 262-12

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS.
C. S. CAMPBELL, C. R., F. E. MEREDITH, C. R. K. R. MACPHERSON, H. J. HAGUE
Bureau: — Rue St-Jacques — Bâtisse de la Banque des Marchands, 267-12

NOTAIRES
Tél. des Marchands 44. Tél. Bell 1553.

LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et
Commissionnaire.
68 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
118 RUE VISATION, 50-12

J. U. MEUNIER,
NOTAIRE.
74 RUE ST-JACQUES
Argent à prêter sur hypothèques à 5 et 6 pour cent à la ville et à la campagne. 25-12

CALIXTE COYETTE, N.P.,
Bureau à Montréal, les Mardis et Vendredis.
No 18 RUE ST-JACQUES,
Chambre 30. Tél. Bell, Main 4330.
Argent à prêter sur hypothèques, à 5 et 6 pour cent à la ville et à la campagne. 25-12

J. A. H. ST-DENIS — OSCAR HERBERT
St-Denis & Hébert
Notaires
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèques
ARCHITECTES
Tél. Bell 237
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Épargne, Chambre No. 180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 20-12

C. A. MONETTE, ARCHITECTE
Diplômé de l'Association des Architectes
180, Rue Saint-Jacques, MONTREAL.
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 433.

COMPTABLES
CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - Montréal.
Tél. Bell Main 2638. Marchands 632
118-12

The Metropolitan Collecting Agency
— DU CANADA —
71a Rue St-Jacques, Montréal.
Agence commerciale. Notre système
propre. Collections faites partout.
Commissaires dans toutes les villes du Canada.
Tél. Bell Main 4254 — Vill. 518

SOLLICITEURS DE BREVETS
BREVETS D'INVENT





La Voirie dans une Impasse

Bien que la ville ait un surplus accumulé de plusieurs mille dollars, la Charte lui défend d'employer un seul sou de cet argent pour l'enlèvement de la neige

Le contrat pour la continuation de l'égout de la rue St-Jacques est accordé à E.-S. Manny & Cie, les plus bas soumissionnaires

La légère bourrasque que nous avons eue hier la nuit, a eu pour effet de remettre sur le tapis à la commission de la voirie la question de l'enlèvement de la neige. On a constaté de nouveau que s'il nous arrivait une de ces bonnes bordées d'hiver, la ville, faute d'argent, se trouverait dans l'impossibilité de faire face à la situation. La voirie a pourtant frappé à la porte de ses divers crédits. Les uns ont répondu qu'ils étaient épuisés et les autres ont refusé d'ouvrir. Cela se conçoit. Les échevins de la commission qui ont encore quelques fonds pour leurs quartiers respectifs ne sont pas disposés à se laisser dépouiller pour autre.

Le président des finances fait remarquer la situation étrange que a lui fait la ville. "Nous avons de l'argent", dit-il, "mais nous ne pouvons y toucher, à moins de force majeure, par exemple si il y a assésail d'une épave, d'une inondation, etc.", Mais l'enlèvement de la neige n'entre pas dans la catégorie de ces causes d'ordre majeur. Nous avons une accumulation de surplus à d'au delà de \$500,000 et nous ne pouvons en toucher un sou sans l'assésail d'un conseil qui a l'année prochaine, nous aurons \$3,872,000 à notre disposition. Il n'est de même de la réserve qui s'élève à \$40,000, somme bien trop élevée. Cette situation d'impotence où se trouve la ville, et qui dure depuis quelques années par des motifs qui, alors, avaient leur raison d'être jusqu'à un certain point. La ville, dans le temps était engagée dans de nombreux procès et on voulait la mettre en état de solder les jugements défavorables. La situation est changée depuis, la majeure partie de ces litiges sont réglés et quelques-uns pour des montants considérables, aujourd'hui la ville est plus libre. Nous comptons donc demander à la législature d'adopter les règlements de la charte à cet égard. En attendant, la voirie devra se préparer à faire face à la première bordée.

Le président de la voirie convoque en conséquence une assemblée spéciale pour mardi prochain afin de mettre toute cette question sérieusement à l'étude dans le but d'arriver à l'adoption d'une mesure pratique et immédiate. MM. E.-S. Manny & Cie sont les heureux adjudicataires du contrat pour la continuation de l'égout de la rue Saint-Jacques, au prix de \$33 74 la verge. Ils étaient à ce chiffre les plus bas soumissionnaires. Les autres étaient MM. MacDonald & Chagnon, \$38 59, M. Deneux, \$43 37, O.-W. Hainault, \$44 70, J. Berthier, \$45 59, F.-X. Craig, \$50 00.

La commission de la voirie a ordonné de faire remettre aux messieurs dont les soumissions n'ont pas été acceptées, les chèques qui servaient de déposit. La voirie a \$3,800 à dépenser pour la continuation de l'égout.

La commission retire à la Dominion Transportation Co. le privilège que celle-ci avait depuis deux ans, de laisser à l'heure du midi ses chevaux et ses voitures, sur la rue de la Commission, près de la rue Berri.

Remise sera faite à la Sicily Asphaltum Paving Co., du dépôt qu'elle a fait pour ses travaux au square Dominion.

Le dépôt que M. T. Charpentier fils avait joint à sa soumission pour l'enlèvement de la neige, lui sera aussi remis.

Le sous-comité chargé de pourvoir à l'éclairage des ateliers de la voirie, de l'avenue Desmarais, devra s'aboucher avec les diverses compagnies d'éclairage de notre ville, pour savoir

COURRIER D'OTTAWA

Il ne plaidera plus devant les échevins -- Joli mariage-- Elle l'échappe belle-- Fête au Bon-Pasteur--Magasin agrandi. En l'honneur de M. Marcellin Hudon--Concours de pool. Pour la construction du Monument Champlain.

Ottawa, 12. -- (Spécial). -- M. Ed. Mahon, avocat, a dit qu'à l'avenir, il ne plaidera plus à la cour de police devant les échevins qui remplacent en leurs qualités de juges de paix, le magistrat O'Keefe, quand ce dernier sera absent. Ceci, à la suite du procès de Pierre Ménard et de sa femme, accusés de tenir un bouge sur la rue Sussex, dont M. Mahon avait la défense. Ménard et sa femme ont été jugés par les échevins Plouffe et Strout hier matin, et condamnés tous deux à de fortes amendes.

M. Mahon en a appelé du jugement rendu par ces messieurs et a déclaré qu'à l'avenir, il ne s'ingérera plus devant des échevins. Cela a causé une petite sensation.

Un joli mariage a eu lieu hier, à la Basilique. Les heureux mariés étaient MM. Avila Roy, de Saint-Jérôme, et Mlle Albina Groulx, de la rue de l'Église.

M. Marthou servait de témoin au mariage, et M. H. Poiry, à la place. Comme Mlle Groulx appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie, ces dernières ont fait les frais du chant.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

La jeune fille du capitaine Z. Lavigne, du "Notter", l'a échappée belle, ces jours derniers. Elle fut enlevée par vingt diables dans l'escalier qui passe au-dessous du pont interprovincial au pied de la rue Saint-Patrice. Ce n'est que par miracle que l'enfant a échappé à une mort certaine, car l'escalier est très dangereux.

On se porta au secours de la petite malheureuse, qui fut transportée chez ses parents à deux pas de l'endroit, on constata une large blessure en arrière de la tête. Le médecin pansa les blessures de suite et ce matin, l'enfant se porte assez bien.

Il y a eu grande fête, hier au soir, au Bon Pasteur. L'occasion était la célébration du 25e anniversaire d'entrée en religion de la Révérende Sœur Rose-de-Lima née Pilon de Clarence Rock. Par ses vertus, elle fut de tout temps le modèle de ses compagnes, et son esprit de sacrifice et de charité lui a conservé une place spéciale dans le cœur de tous ceux qui la connaissent. Elle est la sœur du Révérend M. Pilon, curé de Curran, et du Révérend M. Pilon, curé de Saint-Émile de Saint-Jacques, P. Q., et de la Révérende Sœur Saint-Émile du Bon Pasteur. Nous offrons à la Révérende Sœur, nos meilleurs souhaits de bonheur et longue vie.

Dr Léonidas Rathey, de Central Falls, Rhode Island, qui vient d'être élu député à la Législature de l'état de Rhode Island qui était à Ottawa depuis le 3 novembre, quittera Ottawa samedi pour Berthier, P. Q., où il demeure son père M. le Dr O. Lafontaine, corrépondant de Berthier. De là M. Rathey se rendra chez lui à Central Falls.

M. J. A. Faulkner, marchand de la rue Dalhousie vient de compléter le travail d'agrandissement de son magasin qui présente maintenant un beau coup d'œil. Les nouveaux locaux ont été construits sur un terrain de l'un des plus beaux magasins de marchandises sèches d'Ottawa. Quoiqu'il fût fondé depuis quelques années, ce magasin n'avait pas de locaux plus en vogue parmi les Canadiens-français de la Capitale.

M. Marcellin Hudon, de Hintonburg, a été l'objet d'une démonstration d'admiration, devant un grand nombre de personnes, qui se sont réunies devant son magasin, pour lui présenter une jolisse adresse accompagnée d'une somme rondelette.

M. L. Guille, de la rue Wellington, fut l'adresseur de la lettre. M. Hudon se multipliait afin de bien recevoir tout leur monde, ce en quoi ils réussirent parfaitement. Nos félicitations.

Un concours de "pool" et de billard fut tenu hier soir entre les membres du Cercle Champlain dans leurs salles rue Dalhousie. Il y eut une centaine de concurrents.

Les membres du comité de construction du Cercle Champlain se disent satisfaits de la manière que sont les souscriptions en rapport avec la construction de ce "Mouvement National", projeté. L'heure qu'il est, une bonne partie des fonds nécessaires à cette fin ont été souscrits. Nous publions plus bas pour les renseignements nos lecteurs d'Ottawa le prospectus de la société formée pour arriver à ce but que nous ne pouvons qu'encourager.

Les promoteurs de l'œuvre du Monument Champlain ont pensé que le moyen le plus sûr et le plus expéditif d'arriver à leur but, était de former une compagnie à fonds sociaux, dont les actions seraient offertes aux souscripteurs. Les fonds obtenus par ce moyen seraient employés à l'érection d'un édifice voué au développement physique et à la culture intellectuelle de l'élément canadien-français en cette ville.

Les actionnaires pourront donc se glorifier d'être les bienfaiteurs d'une œuvre éminemment pratique et utile, tout en faisant un placement avantageux, parce que le rendement de nos sources de revenu sera amplement suffisant pour faire face aux dépenses d'administration et autres, et pour laisser un surplus convenable pour le service des intérêts aux créanciers et aux actionnaires.

Les plans et devis sont ceux d'un édifice comprenant deux magasins, bains, gymnase, jeux de quilles, salle de billard, salle de lecture et bibliothèque, salle de représentations, chambres de comité, etc. En vue de ces plans, nous pourrions donc faire le tableau approximatif suivant des recettes et des dépenses.

Tableau des recettes et des dépenses. Recettes: Deux magasins, y compris chauffage, 500.00; Contribution des membres, 300 à 1,500.00. Dépenses: Revenu des jeux, pool, billard, etc., 100.00; Location des chambres de comité, 100.00.

Tableau des dépenses. Concerts, représentations, conférences, bazars, 300.00; Jeux de quilles, 500.00; Administration, 400.00; Revenu annuel, 4,380.00; DEPENSES: Taxes, eau, assurance, 500.00; Chauffage, 400.00; Éclairage, 300.00; Entretien, 300.00; Les jeux, etc., 300.00; Secrétaire-trésorier, 200.00; Dépenses diverses, 100.00. Dépenses totales, 2,100.00.

Tableau des dépenses. Surplus annuel pour service des intérêts, 2,280.00. Un comité compétent a rédigé ce tableau et peut certifier de l'exactitude approximative des chiffres précités. Les recettes ont été estimées d'après des données certaines, et le tableau qui en est fait pêche plutôt par modération que par exagération. Les dépenses sont fixées à un maximum qui ne peut nullement être excédé.

La population canadienne-française de la ville est de 23,000 âmes. Le Cercle Champlain compte déjà plus de 125 membres en règle. Il sera donc facile d'augmenter et de conserver 300 bons membres.

Aujourd'hui le Cercle Champlain n'a qu'une salle qui sert à tous les usages: jeux, réunions, gymnasie, etc. Le local est tout ce qu'il y a de moins désirable. Les seuls revenus sont tirés de trois tables de pool et de la modique contribution de \$1.00 par année. Cependant, malgré tous ces désavantages, le Cercle perçoit de \$800 à \$900 par année de revenus. Ceci prouve que l'estimation faite du nombre des membres et du revenu de jeux, les seuls revenus qui pourraient mettre en doute, n'est nullement exagérée.

Le Cercle adroit d'option sur la propriété Major, sur la rue Dalhousie, une des meilleures sites pour l'édifice projeté. La promesse de vente comporte une somme de \$5,000 pour toute la propriété, comprenant la maison et jardin, estimée à \$200. L'édifice devra coûter de \$10,000 à \$12,000, y compris partie de l'ameublement.

Les versements sur les souscriptions seront comme suit: 10 p. c. sur demande d'actions; 20 p. c. additionnel sur réception de certificat; 30 p. c. à quatre mois de la date du dernier versement.

Nous sommes persuadés que ces chiffres modérés et raisonnables sauront convaincre tous les intéressés de la valeur commerciale de l'entreprise, et que l'aide financière ne nous manquera pas au moment opportun. Quant à l'œuvre de bienfaisance que nous entreprenons, elle est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Enfin, si l'on trouve encore quelques sceptiques, nous n'avons qu'à citer des noms tels que ceux de MM. N.-A. Belcourt, J.-A. Major, J.-M. Lavioie, Dr F.-X. Valade, O. Duchon, C.-S.-O. Boudreau, A.-A. Dion, John Charnier, C.-J. Provost, J.-C. Dupont, J.-M. Fleury, F.-V. Moffet, T. Payment, A. Charbon, E. Mireault, F. Loyer, J.-S. Lévesque et nombre d'autres. Ces messieurs appuient fortement le projet et ont toute confiance au succès final. Ils aideront de leur mieux à la réussite de l'entreprise, et leurs noms seuls, liés au projet, sont une garantie suffisante de la sincérité des promoteurs et de l'excellence de leurs plans.

Ports de l'approbation générale, comptant sur la générosité de nos concitoyens, nous sommes convaincus que l'entreprise, une fois lancée ne pourra que prospérer, et nous aurons alors édifié un monument digne de notre pays, et nous pourrions être justement fiers.

Avocat, N.-A. Belcourt, Banquiers La Banque Nationale.

N.B.--Pour renseignements, souscriptions, etc., voyez J.-A. Patri, 141 Rideau. Téléphone 1139.

PARC SOHMER

Une assistance considérable a applaudi hier soir les artistes du Parc Sohmer dans le chef d'œuvre de G. Donizetti "Lucie de Lamermoor".

M. J. A. Faulkner, marchand de la rue Dalhousie vient de compléter le travail d'agrandissement de son magasin qui présente maintenant un beau coup d'œil.

M. Marcellin Hudon, de Hintonburg, a été l'objet d'une démonstration d'admiration, devant un grand nombre de personnes, qui se sont réunies devant son magasin, pour lui présenter une jolisse adresse accompagnée d'une somme rondelette.

M. L. Guille, de la rue Wellington, fut l'adresseur de la lettre. M. Hudon se multipliait afin de bien recevoir tout leur monde, ce en quoi ils réussirent parfaitement. Nos félicitations.

Un concours de "pool" et de billard fut tenu hier soir entre les membres du Cercle Champlain dans leurs salles rue Dalhousie. Il y eut une centaine de concurrents.

Les membres du comité de construction du Cercle Champlain se disent satisfaits de la manière que sont les souscriptions en rapport avec la construction de ce "Mouvement National", projeté. L'heure qu'il est, une bonne partie des fonds nécessaires à cette fin ont été souscrits. Nous publions plus bas pour les renseignements nos lecteurs d'Ottawa le prospectus de la société formée pour arriver à ce but que nous ne pouvons qu'encourager.

Les promoteurs de l'œuvre du Monument Champlain ont pensé que le moyen le plus sûr et le plus expéditif d'arriver à leur but, était de former une compagnie à fonds sociaux, dont les actions seraient offertes aux souscripteurs. Les fonds obtenus par ce moyen seraient employés à l'érection d'un édifice voué au développement physique et à la culture intellectuelle de l'élément canadien-français en cette ville.

Les actionnaires pourront donc se glorifier d'être les bienfaiteurs d'une œuvre éminemment pratique et utile, tout en faisant un placement avantageux, parce que le rendement de nos sources de revenu sera amplement suffisant pour faire face aux dépenses d'administration et autres, et pour laisser un surplus convenable pour le service des intérêts aux créanciers et aux actionnaires.

Les plans et devis sont ceux d'un édifice comprenant deux magasins, bains, gymnase, jeux de quilles, salle de billard, salle de lecture et bibliothèque, salle de représentations, chambres de comité, etc. En vue de ces plans, nous pourrions donc faire le tableau approximatif suivant des recettes et des dépenses.

Tableau des recettes et des dépenses. Recettes: Deux magasins, y compris chauffage, 500.00; Contribution des membres, 300 à 1,500.00. Dépenses: Revenu des jeux, pool, billard, etc., 100.00; Location des chambres de comité, 100.00.

SERIE DE PETITS FEUX

A 10 44 heures hier matin, une alarme donnée par le téléphone a appelé les pompiers à l'établissement de M. W.-D. Stroud. No 33 rue St-Antoine pour éteindre un feu de cheminée.

À 7.10 heures, hier soir, les pompiers du poste No 4 ont été appelés au No 173 rue St-Antoine pour un autre feu de cheminée.

À 9.17 heures, une explosion de gaz causée par un tuyau défectueux, s'est produite à la résidence de M. S.-L. Lévesque, 210 rue St-Jacques. Les pompiers des postes No 2, 6 et 11 ont immédiatement éteint les flammes sans qu'il y ait eu beaucoup de dommages.

LA COMMISSION ROYALE SUR LES TABACS

Une partie de la journée d'hier a été employée à entendre le témoignage de sir Wm McDonald

La commission royale sur les tabacs a continué son enquête hier. Sir William Macdonald, le plus grand et le plus ancien manufacturier de tabac au Canada, a été le premier témoin entendu.

Il y a 44 ans que le témoin manufacturier de tabac et il a eu des débuts très modestes, c'est par la bonne qualité de sa marchandise qu'il a obtenu le succès, et il n'a jamais eu besoin de recourir aux contrats d'exclusion, il n'en a même jamais eu l'idée. C'est par le canal du commerce en gros qu'il a agi ainsi depuis qu'il fait des affaires. C'est le meilleur canal et il le choisit pour vendre avec profit, c'est d'ailleurs pour cela qu'il fait le commerce de gros. Il faut beaucoup trop travailler pour se mettre immédiatement en rapport avec le commerce de détail. Au point de vue du manufacturier, il croit à une concurrence honnête et légitime, elle existe presque toujours. C'est la règle générale dans les affaires que les monopoles travaillent pour faire le plus d'argent possible.

Le témoin ne peut pas dire si sa manufacture est la plus grande du Canada, il lui faudrait pour cela étudier les statistiques. Il n'est pas certain d'avoir étudié le contrat de l'American Tobacco Co., il connaît le but de ce contrat et c'est un contrat exclusif pour ce qui regarde la feuille cultivée dans ce pays, laquelle n'a rien à faire avec son commerce. Un concurrent qui voudrait faire de la concurrence aux autres rencontrerait beaucoup de difficultés, cette concurrence lui serait presque défendue s'il n'avait pas de grands capitaux. Il en arrive à cette conclusion par une expérience de 44 années. Son opinion comme manufacturier est qu'il faut se placer au point de vue du consommateur pour juger de cette manière de faire des affaires, si le monopole est modéré, ses profits seront plus grands. La concurrence est généralement plus dans l'intérêt du consommateur. Pour le marchand de gros, la concurrence est la vie des affaires.

Questionné par le sénateur Bégin, sir William répond qu'une vingtaine de ses concurrents ont abandonné les affaires. Ceux qu'il se rappelle, sont Scales, de Toronto, McMillan, Adams, Porchère, Gales et Ferguson de Montréal, il y a aussi les frères West, Moore et Smith, d'Halifax. Ses confrères (sir William ne veut pas du mot concurrent), ceux qui vendent et manufacturent le tabac, nous la même forme sont outre "American Tobacco Co.", McNamee, Tuckett, etc. Ceux qui se sont retirés des affaires ne l'ont pas fait nécessairement par manque de succès. M. Scales a fait beaucoup d'argent, il est mort, il y a peut-être 15 ans.

En réponse à M. Fleming, le témoin dit que ce n'est pas lui qui a tué le commerce de 20 millions, elles l'ont tué elles-mêmes; cela arrive tous les jours et dans toutes les branches de commerce. Le succès dépend de la valeur des marchandises et du talent et de l'énergie du marchand. La baisse des prix est habituelle quand on fait de la concurrence et le contrat d'exclusion n'est qu'un moyen honnête.

Il déclare qu'il vend son tabac aux marchands de gros, et que ceux-ci peuvent faire ce qu'ils veulent avec.

Il s'est servi de tabac canadien mais l'a abandonné. Il dit que comme article de commerce on ne devrait pas encourager le tabac canadien.

Sir William considère que le profit demandé par les maisons de gros n'est nullement déraisonnable, et il avoue que dans les deux années qui viennent de s'écouler, le tabac canadien a été beaucoup encouragé sur le marché, par les marchands de gros.

Le témoin est d'avis que le droit imposé par le gouvernement a contribué pour beaucoup à encourager les marchands de gros à encourager le tabac canadien. D'après lui, ce droit, qui est actuellement de 34 pour cent, est très élevé.

Sir William est content que une taxe aussi élevée et la raison qu'il en donne est qu'il voudrait, dans l'intérêt du pays, exporter plus de produits au Canada. Il se communique à l'importer et importer ici en compensation de ce qu'il exporte ailleurs.

Le sol et le climat du Canada ne pourraient jamais produire ici du tabac comme en province d'autres pays chauds.

Sir William dit qu'il n'est pas directement contre l'encouragement que donne le gouvernement aux cultivateurs du Canada, et spécialement de la province de Québec, mais qu'il est contre la loi qui accorde à ces derniers des récompenses payées par les autres classes du Dominion.

M. MacDonald a répondu refusé sous l'excuse de la différence, sans opinion, il valait mieux encourager les détailliers et les marchands de gros, en vendant aux seconds d'abord.

Le plus fort profit qu'il fit durant la guerre de sécession en 1864, alors qu'il réalisait de 19 à 28 cents de profit net.

Sir William a déclaré que la loi du Canada permet de faire un contrat si les deux parties contractantes y consentent.

L'échevin H. Laporte est le témoin suivant. Il déclare qu'il était consignataire de l'American Tobacco Company et de l'Empire Tobacco Co. La maison Laporte, Martin & Cie, n'avaient que les produits de ces compagnies.

Il a signé sans trop d'opposition le contrat de l'American Tobacco Co., mais il a hésité pour le contrat de l'Empire, attendu qu'il avait la clause d'exclusion, attendu que ça les empêchait de garder en magasins d'autres tabacs.

En fait, il a signé, parce que ça lui faisait gagner \$3 contre, par ce qu'il réalisait la différence des prix chargés. Le témoin a admis que la "Grocer's Guide", dont il était l'un des membres, a fixé au détaillier les prix du tabac MacDonald.

Si les prix étaient plus bas, le consommateur aurait la différence, sans rien changer au profit du manufacturier. Il n'y aurait aucun profit pour lui, pour les produits de l'American s'il n'avait signé le contrat. Il a fait et signé des contrats semblables avec Eddy pour des allumettes. Il y a d'autres offres de commerce qui ont offert des arrangements spéciaux à condition de ne garder que certaines

EDMOND ROSTAND

Auteur de "L'Aiglon", "Cyrano de Bergerac", etc.



Monsieur Rostand écrit: "Mariani, votre vin est digestif, réconfortant et renforçant. J'en ai toujours une bouteille près de ma table de travail."

VIN MARIANI. Le Tonique le plus efficace, le plus fort, le plus agréable. "Virginia Medical Monthly". "Le Vin Mariani employé comme tonique général s'est acquis l'estime universelle. Nous avons fait l'usage du Vin Mariani dans la pratique et nous l'avons trouvé tout comme on le décrit."

Si vos Cheveux Tombent Chevelurine. Service des maladies de la chevelure. AVANT APRES.

L'IMMENSE VARIÉTÉ DE TAPIS, Rideaux, Tapis d'un seul Morceau et Articles de Ménage

que nous avons, offre beaucoup d'avantages à ceux qui meublent leurs maisons. LES COMMANDES PAR LA POSTE SOIGNEUSEMENT EXÉCUTÉES. THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE, 2474-2476 rue St-Catherine, Montréal.

merchandises faites par elles.

Il a été consignataire de l'American Tobacco. Il a résilié son contrat pour faire la vente des cigarettes Willits. Et personnellement avait de ces cigarettes dans Ontario et Québec sans s'adresser à lui. Il ne peut pas être poursuivi par Houde, Paquette & Fortier, car elles ne lui sont pas demandées.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.

Le fabricant son propre tabac. Hors le tabac anglais, il vend les produits de l'Empire. Il a aussi les cigarettes de l'American Tobacco, et M. Théo Valiquette, marchand de tabac, est ensuite interrogé. Il fait le gros et le détail. Il a été consignataire de l'American Tobacco pendant cinq ans, mais on lui a retiré son contrat et il ne sait pourquoi.



"FORCE" La céréale prête à servir. fait progresser les affaires en facilitant la digestion. Parcellles sucrées et croustillantes de blé et de maïs. Pour l'homme qui travaille. "Force" fait progresser les affaires en facilitant la digestion.

Jim Dumps, au travail, criait allait au fort. Que même le garçon du bureau en était éfayé. Le personnel, étonné de voir leur patron. Devenir intraitable, était aussi de mauvaise humeur. A présent, le personnel se sent plein de vigueur, car, "Force" a guéri "Sunny Jim."



